

AVIVO suisse

Association de défense et de détente des retraités

Rapport d'activités 2019-2020

Lors de l'assemblée des délégués du 22 mai 2020 à Sion, l'AVIVO inaugurait la sortie de sa brochure illustrant les 70 ans de l'AVIVO et se préparait à fêter en égrenant les célébrations cantonales de mois en mois. Ce fut un magnifique succès qui a réuni près de trois milliers de membres de l'AVIVO au cours de rencontres chaleureuses et joyeuses à Yverdon pour la section vaudoise, à Zürich, à La Chaux-de-Fonds organisée par la section neuchâteloise, à Berne, à Bâle et à Genève. La section du Jura avait fêté en 2018 déjà.

Ce fut l'occasion de relever l'importance du lien social que l'AVIVO cultive grâce à ses activités de loisirs, de divertissement et de partages qui se conjuguent avec la défense des droits de ses membres et un engagement sans trêve en faveur de l'AVS et d'une société solidaire.

La brochure exprime la réalité concrète de ces objectifs, tout particulièrement dans le domaine de l'AVS. Elle est le résultat d'un beau travail de collaboration et de recherches historiques. Une grande reconnaissance va au groupe de travail, rédacteurs et traducteurs, qui a fait preuve d'une efficacité exemplaire. Le texte et ses illustrations sont un témoignage de l'importance de l'AVIVO dans la vie politique de notre pays et le développement de l'AVS. Diffusé par les AVIVO cantonales dans les bibliothèques, auprès des autorités politiques, de la presse et des associations amies, il est un témoignage historique incontournable.

Mais personne en 2019 ne se doutait de l'irruption de la covid 19 qui dès le début de 2020 allait bouleverser et menacer la vie des humains. D'emblée il est apparu combien il était essentiel pour l'AVIVO de tout mettre en œuvre pour aider ses membres, instaurer des réseaux de solidarité et d'aide malgré l'arrêt brutal imposé aux activités de loisirs.

Le comité de l'AVIVO travaillait à ce moment-là, grâce à l'initiative de la section de Berne, au répertoire et à la diffusion d'une liste des droits concrets des personnes hospitalisées ou résidentes dans des EMS. C'était prémonitoire. Les études et les rapports officiels de prévention en cas de pandémie, datés de 2018, n'avaient pas été suivis et pire encore, dans l'urgence, n'empêchèrent pas de bafouer les droits fondamentaux dans nombre d'EMS. L'impréparation était flagrante. L'AVIVO a protesté, écrit des lettres aux autorités et à des direction d'EMS, communiqué à la presse, contre par exemple la recommandation de l'Académie des sciences médicales de trier les patients dans l'urgence selon leur âge... Une lettre au conseiller d'Etat Berset a réclamé avec succès la gratuité des tests « corono virus » pour le personnel hospitalier. L'AVIVO s'est ralliée à la coalition d'associations qui demande des mesures officielles concernant la garde des enfants, sachant combien le travail des grands parents est incontournable, au point de valoir chaque année plus de deux milliards d'économies.

L'AVIVO a envoyé une missive au conseiller fédéral Berset demandant, hélas en vain, l'application de la loi de surveillance de la LAMal, le respect des coûts réels et non pas envisagés de l'assurance maladie et la prise en compte des énormes réserves lors de la fixation des primes.

L'AVIVO a répondu à nombre de consultations comme la modification de l'ordonnance sur les PC malmenée sous prétexte d'économies. Elle a soutenu les prestations pour les chômeurs âgés, une demande qu'elle adressait régulièrement depuis des années. L'AVIVO a exprimé et réitéré son vif désaccord avec l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes lors de la consultation sur AVS21 qu'elle combat. En revanche, elle a soutenu le projet d'amélioration du 2^{ème} pilier issu d'un compromis entre associations patronales et syndicats, tout en réfutant la baisse du taux de conversion.

L'AVIVO a été invitée à participer aux discussions sur le sommeil lors d'un colloque organisé par Gérontologie CH à l'Université de Fribourg.

Nous sommes souvent sollicités par des enquêtes universitaires ou des rencontres avec des étudiants. Il y a de plus en plus de jeunes chercheurs qui s'intéressent et consacrent leurs études au vieillissement, Tant mieux ! Mais à condition que les retraités soient associés à ces études, car les spécialistes, c'est nous, nous les vieux !

Notre site www.avivo-ch.ch se fait l'écho des principales interventions de l'AVIVO suisse. Sans doute faudrait-il l'animer de façon plus dynamique. Souhaitons aussi parvenir à un accord avec la section de Genève afin de n'avoir qu'une adresse pour l'ensemble de l'AVIVO suisse.

Rappelons aussi que chaque année figure au budget une aide aux sections cantonales qui entreprennent une action de recrutement. C'est un objectif important qui mérite un tel soutien.

La période étrange que nous fait traverser le coronavirus a bloqué la majorité de nos activités de loisirs. Elles reprennent peu à peu : courses en car, repas en commun, marches en petits groupes, pétanque, visites d'expositions, etc. Les services sociaux de nos sections ne chôment pas. Aux difficultés financières que connaissent trop de retraités s'ajoutent parfois l'inquiétude voire la peur de l'avenir.

Le remplissage des feuilles d'impôts connaît un succès croissant, plusieurs milliers par an grâce à l'aide de nos bénévoles. C'est un miroir des difficultés que vivent nombre de familles et de retraités. Beaucoup d'entre eux ignorent ou refusent l'aide à laquelle ils ont droit. Il n'est pas simple dans un pays aussi riche que la Suisse de montrer que l'on a des problèmes financiers. Le logement, les impôts et les primes LAMal représentent l'essentiel des dépenses des gens qui nous consultent. Un transport en ambulance – qui n'est remboursé qu'une fois par an et encore seulement à 50% - et voilà un budget qui s'effondre. (Les Suisses assument en effet de leur poche beaucoup de dépenses de santé, la LAMal n'assure en effet que moins de 40% des coûts de la santé.) Une fois les poursuites mises en branle, il devient très difficile de sortir de l'ornière. Une saisie du 2^{ème} pilier et c'est le désastre pour plusieurs années. De plus en plus, nos consultations sociales cherchent et trouvent des soutiens ponctuels auprès de fondations et peuvent ainsi rétablir un équilibre. Mais la Suisse peut-elle vraiment se satisfaire de contraindre des retraités à en appeler à la CHARITE ? Tous les coûts progressent : loyers, primes d'assurance, vie quotidienne... et les rentes n'augmentent pas.

C'est une des raisons de l'engagement de l'AVIVO en faveur de l'initiative sur une 13^{ème} rente AVS.

L'AVIVO a six délégués à la FARES (Fédération des associations de retraités et de l'entraide) aux assemblées des délégués à Berne deux fois par an. Merci à nos membres qui représentent l'AVIVO dans cette grande instance.

Trois membres d'AVIVO participent activement et sont élus au sein de la FARES et aussi au CSA (Conseil suisse des Aînés). Il s'agit de Marco Medici, Rolf Schneider et Jean-Paul Dudt. Merci à chacun.

Le comité de l'AVIVO suisse se réunit une dizaine de fois par an à Lausanne. Merci de la fidélité aux membres qui n'hésitent pas à faire de longues heures en train pour participer aux séances et y apporter leur collaboration précieuse.

En ces temps de tempête sur les assurances sociales et les retraites, une fois de plus l'AVIVO devra faire front face aux tentatives itératives de restrictions. Le Conseil fédéral ne vient-il pas de proposer sans compensation de supprimer le droit au choix du médecin pour alléger le coût des assurances ? L'AVIVO continuera à faire valoir ses arguments et à les défendre, comme ont su le faire ses fondateurs et leurs successeurs. Mais elle ne pourra le faire avec succès qu'avec le soutien de ses 31 sections en Suisse et surtout celui de leurs membres. Que personne ne l'oublie.

Lausanne, le 15 septembre 2020

Christiane Jaquet-Berger

.
.